

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance	plénière

Vendredi 6 mars 2020 – 9h30 Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Interpellations

- 2.1. de Mme Delphine Chabbert adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge Promotion de la santé et de la Coordination de politique du Collège, concernant l'intégration de la dimension genrée dans les politiques social-santé en Commission communautaire française
- 2.2. de M David Weytsman adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant le premier bilan d'une nouvelle politique au profit des personnes de grande dépendance
 - et interpellation jointe de Mme Stéphanie Koplowicz adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant les arrêtés d'exécution relatifs aux normes d'encadrement des personnes en situation de grande dépendance
 - et interpellation jointe de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant les arrêtés d'exécution pour les centres de jours et les centres d'hébergement dans le cadre du Décret Inclusion du 17 janvier 2014
- 2.3. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant le manque d'interprètes de la langue des signes
- 2.4. de Mme Véronique Lefrancq adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant la situation de l'Institut Emile Gryzon

3. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 9h00)

fixée(s) à 12h00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21